
Maison des Sciences de l'Homme (MSH)

Equipe Sémiotique Cognitive et Nouveaux Médias (ESCOM)

Le Programme « Archives Audiovisuelles de la Recherche »

La génération d'archives audiovisuelles
en ligne de la recherche

Rapport

rédigé par Peter Stockinger

Juin – juillet 2004

54, Bd. Raspail – 75006 Paris - Tel. : 01 49 54 21 83 – Fax. : 01 49 54 22 54 - email : stockinger@msh-paris.fr

SOMMAIRE

1) PRESENTATION GENERALE DES ACTIVITES ET MISSIONS DU PROGRAMME <i>ARCHIVES AUDIOVISUELLES DE LA RECHERCHE</i>	3
2) HISTORIQUE DU PROGRAMME	4
3) LES ARCHIVES AUDIOVISUELLES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DE LA MSH.....	8
3.1) PRESENTATION GLOBALE	8
3.2) LE SITE WEB DES ARCHIVES AUDIOVISUELLES DE LA MSH	9
3.3) LA CHAINE DE PRODUCTION.....	13
3.4) QUELQUES FIGURES ET CHIFFRES.....	16
3.4.1) <i>Quelques données brutes</i>	16
3.4.2) <i>Répartitions thématiques des événements composant les Archives audiovisuelles de la MSH</i>	17
3.4.3) <i>Répartitions géographiques selon l'appartenance institutionnelle des intervenants</i>	17
3.4.4) <i>Répartitions institutionnelles des contributions scientifiques françaises</i>	19
3) L'ENTRETIEN AVEC UN CHERCHEUR.....	21
3.1) OBJET	21
3.2) OBJECTIFS	21
3.3) INTERETS	22
3.4) QUESTIONS DE DROIT	22
3.5) GUIDE POUR LA CONDUITE D'UN ENTRETIEN	23
ANNEXE 1 : CONTRAT SIGNE ENTRE L'AUTEUR D'UN ENTRETIEN ET LA MSH	24
ANNEXE 2 : GUIDE POUR LA CONDUITE D'UN ENTRETIEN	27

1) Présentation générale des activités et missions du Programme *Archives audiovisuelles de la Recherche*

Le Programme « Archives Audiovisuelles de la Recherche » (A.A.R.) est un *programme de service pour la recherche et l'enseignement* de la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) à Paris, initié et coordonné par l'Equipe Sémiotique Cognitive et Nouveaux Médias (ESCoM) de la MSH. Ses activités et missions sont définies par les quatre grands champs suivants :

1. constitution et diffusion du patrimoine public de la recherche sous forme de documents audiovisuels, visuels, sonores et textuels à support numérique d'événements scientifiques tels que entretiens avec chercheurs, séminaires, expositions scientifiques, reportages, montages vidéos, documentaires, etc. ;
2. conception et développement de technologies et d'outils appropriés pour la production et la gestion d'archives audiovisuelles et textuelles, le traitement des enregistrements audiovisuels et de leur utilisation dans les cadres de la recherche, de l'enseignement et du journalisme scientifique ;
3. mise en place de partenariats entre institutions « productrices » de connaissances scientifiques afin de faciliter la constitution de portails audiovisuels et textuels de la recherche en France, en Europe et dans le monde ;
4. réalisation et diffusion de services et de produits éditoriaux permettant une exploitation des connaissances scientifiques appropriée aux besoins d'un utilisateur sous forme, par exemple, de DVD à thème, de programmes audiovisuels personnalisables, de dossiers thématiques, ... ou encore sous forme d'« événements » en direct tels que débats, conférences en ligne, etc.
5. mise en place de partenariats avec des organismes publics et privés souhaitant servir comme « relais » pour la valorisation et la diffusion de connaissances scientifiques de très haut niveau : médias, presse, édition.

2) Historique du Programme

Fin 2000, la Maison des Sciences de l'Homme, par le biais de son centre de recherche ESCoM (Equipe Sémiotique Cognitive et Nouveaux Médias), a été invité par l'INA (Institut National de l'Audiovisuel - Recherche¹) à faire partie d'un projet de recherche et de développement sur la mise en place d'un portail audiovisuel pour la recherche et l'enseignement.

Ce projet de R&D, financé par le programme français RIAM² (ex-PRIAMM³), intitulé OPALES (« Outils pour des Portails Audiovisuels Educatif et Scientifique »⁴), avait comme partenaires, outre INA-Recherche et ESCoM-MSH, le laboratoire de recherche en informatique LIRMM⁵ de l'Université de Montpellier, le CNDP (Centre National de Documentation Pédagogique⁶) et la Cité des Sciences et de l'Industrie⁷.

En s'appuyant sur les résultats concrets de ses expériences dans les domaines de la sémiotique appliquée aux nouveaux médias et des technologies du numérique acquis à travers un ensemble de projets de R&D Européens depuis 1995⁸, l'ESCoM a mis en place, dans le cadre du projet OPALES, les *methodologies*, *services* et *technologies* nécessaires pour la production, la gestion et la diffusion

¹ cf ; le site de l'INA Recherche : <http://www.ina.fr/recherche/index.fr.html>

² Recherche et Innovation en Audiovisuel et Multimédia – programme lancé en 2001 avec le soutien du Ministère de la culture et de la communication, via le CNC, du Ministère délégué à l'industrie, et du Ministère délégué à la recherche et aux nouvelles technologies ; cf. <http://www.riam.org/>

³ Programme pour la Recherche et l'Innovation dans l'Audiovisuel et le Multimédia – programme lancé en 1999 conjointement par le Secrétariat d'Etat à l'Industrie et du Ministère de la Culture et de la Communication ; cf. <http://www.cnc.fr/priamm/index.htm>

⁴ pour plus d'informations : <http://www.ina.fr/recherche/projets/encours/opales.fr.html>

⁵ cf. le site du LIRMM : <http://www.lirmm.fr/xml/fr/lirmm.html>

⁶ cf. le site du CNDP : <http://www.cndp.fr/accueil.htm>

⁷ cf. le site de la Cité des Sciences et de l'Industrie : <http://www.cite-sciences.fr/francais/indexFLASH.htm>

⁸ Il s'agit notamment de trois projets Européens : le projet VHF - Virtual Hypermedia Factory (financé dans le cadre du programme Européen ESPRIT et coordonné par Olivetti, Italie), le projet ARCHIMED – Advanced Multimedia System Architectures and Applications for Educational Telematics (financé dans le cadre du programme Européen Inco-Copernicus et coordonné par le laboratoire MUSIC de l'Université technologique de Chania, Grèce) et du projet RAPIDITY - Rapid and In-Depth Introduction to Information Technology (financé par le programme PHARE et coordonné par l'Université technologique de Plovdiv, Bulgarie) ; pour plus d'informations : http://semioweb.msh-paris.fr/escom/projets_recherche/projets.htm

d'enregistrements audiovisuels d'événements scientifiques (tels que entretiens, séminaires, colloques, expositions, etc.) sous forme d'archives audiovisuelles en ligne.

La mise en place d'une telle archive correspondait à la fois à une mission de longue date de l'ESCoM et à un objectif majeur de la politique scientifique de la MSH en sciences humaines et sociales, à savoir la conception et le développement de services et outils pour la collecte, l'archivage, la diffusion et la valorisation de connaissances scientifiques pour la recherche, l'enseignement et pour des usages professionnels grâce aux nouvelles technologies du numérique.

Par ailleurs, désireuse de faire converger – au-delà de ses ressources audiovisuelles numériques - l'ensemble de ses ressources numérisées pour permettre leur meilleure exploitation, désireuse aussi de disposer d'outils de gestion à travers l'Internet à proposer aux communautés scientifiques et pédagogiques, dont elle encourage les initiatives et qui sont appelées, au niveau de la recherche de pointe, à devenir de plus en plus « virtuelles », c'est à dire composées de personnes éloignées géographiquement et fonctionnant selon des critères de hiérarchies fonctionnelle fluctuantes, la MSH s'est engagée, par le biais de l'ESCoM, dans un partenariat avec Microsoft-France pour la mise en place de solutions Portail utilisant un ensemble de technologies de pointe dont ISA (« Internet Security and Accelaration »), *Content Management*, *Share Point* et *Life Communication Server*, qui lui sont apparues comme répondant à ses besoins.

Cette collaboration, débutée en 2002, associant étroitement les services concernés de la Fondation et de Microsoft-France, qui a fait bénéficier la MSH de ses plus récentes technologies et de son savoir-faire, a été particulièrement productive et sera encore renforcée pour les prochaines années en vue d'une exploitation optimale et diversifiée des Archives audiovisuelles de la recherche⁹.

Pendant une période de sept mois, de septembre 2001 jusqu'à la fin du mois d'avril 2002, l'environnement développé par l'ESCoM pour archiver et diffuser des événements scientifiques a été testé sur des « pilotes » précis et circonscrits tels que l'enregistrement, la numérisation, le montage, l'édition et la diffusion sur le web d'un grand colloque sur *l'Histoire de la géométrie* (environ 45 heures de vidéo) ; d'un séminaire en *sémiotique des médias* (environ 40 heures de vidéo) ; de plusieurs entretiens avec des chercheurs français et étrangers (environ 20 heures de vidéo).

Suite à cette phase d'expérimentation, la MSH a doté l'ESCoM des moyens humains, technologiques et financiers nécessaires pour développer en grandeur réelle ses *Archives audiovisuelles de la Recherche en Sciences Humaines et Sociales* (cf. chapitre 3), mais aussi pour pouvoir anticiper et répondre aux nouveaux défis tant technologiques que conceptuels et pratiques lancés par son développement.

⁹ Les résultats de la première phase de la coopération entre ESCoM-MSH et Microsoft sont exposés en détails dans l'ouvrage collectif suivant : Peter Stockinger (éd.), *Portails et laboratoires pour la recherche et l'enseignement*. Paris, Hermes Science Publications 2003

Malgré sa durée de vie encore relativement jeune, les *Archives de la Recherche en Sciences Humaines et Sociales* de la MSH constituent, à l'heure actuelle l'un des services phare de la MSH supportant facilement la concurrence avec d'autres initiatives en France, en Europe, voire dans le monde. Parmi les différentes initiatives en France, il faut citer notamment Canal U¹⁰ du Ministère de l'Éducation Nationale qui propose une grande diversité de contenus audiovisuels en ligne sous forme de conférences et séminaires provenant de différentes universités françaises. Une autre initiative séduisante est celle de l'Institut de Recherche et de Développement (IRD ; ex-ORSTOM) avec son Canal IRD¹¹ qui propose, via une interface très conviviale, des contenus audiovisuels documentés et annotés dans différents domaines de la recherche (écologie, biologie, géologie et hydrologie, ...). En Europe, il existe des initiatives semblables dans différentes universités en Allemagne (à l'Université de Humboldt), en Italie (à l'Université La Sapienza à Rome) ou encore en Finlande (à l'université d'Helsinki). Cependant, à l'exception de Canal U, toutes ces initiatives sont assez circonscrites et souvent encore à un stade expérimental, disposant d'assez peu d'heures de vidéo en ligne, et ne sont pratiquement jamais pourvues d'un réel système de gestion d'archives audiovisuelles sous forme de base de données (cf. à ce propos les explications dans le chapitre 5) et, enfin, ne proposant pas de services aux utilisateurs autres que la visualisation de clips vidéo (cf. à ce propos les explications dans le chapitre 4).

Fortes d'environ 600 heures de vidéos actuellement en ligne couvrant une partie significative de la recherche contemporaine, les Archives de la MSH forment un patrimoine consistant de la recherche et jouissent de sollicitations de plus en plus nombreuses d'autres institutions productrices de savoirs souhaitant conclure des partenariats avec l'ESCoM-MSH en vue de la création de véritables portails de connaissances diversifiés tant du point de vue de l'offre audiovisuelle numérique que du point de vue thématique et géographique.

Par ailleurs, la consultation des Archives par un nombre fortement croissant d'utilisateurs du monde entier a fait surgir toute une diversité de *nouveaux besoins* allant de la composition de programmes vidéos personnalisés jusqu'aux aides de compréhension linguistique et cognitive de certains enregistrements via une demande pressante de « packages » de vidéos sous forme de cours.

Enfin, il faut noter que l'expérience acquise dans la production et la gestion d'une Archive audiovisuelle de la Recherche en *grandeur réelle* a permis d'identifier des problématiques aussi bien pratiques que théoriques et technologiques nouvelles auxquelles un projet de R&D circonscrit et limité dans le temps ne pouvait pas répondre – notamment :

- la définition et la mise en place d'un **cadre juridique approprié** aux usages multiples des vidéos composant une archive ;
- la définition et l'implémentation d'un « **modèle économique** » tenant compte à la fois du caractère public du patrimoine d'une archive de recherche et des investissements importants à effectuer pour « faire vivre » une archive ;

¹⁰ Site web : http://www.canal-u.education.fr/canalu/sommaire_canalu.php?screen=2&vHtml=0

¹¹ Site web : <http://www.canal.ird.fr/>

- la mise en place d'une « [politique de communication](#) » et de « stratégies de marketing scientifique » absolument indispensable pour la survie économique d'une archive ;
- l'identification et la mise en place d'une [offre de produits et services](#) audiovisuels numériques plus diversifiés ;
- le développement de [technologies sophistiquées et appropriées](#) pour la création et la gestion d'archives spécialisées ainsi que pour une exploitation personnalisée d'une archive.

Il va de soi, en effet, que la réalisation d'archives vivantes de « la recherche en train de se faire » ne peut, dans le cadre de l'interdisciplinarité et de l'internationalisation croissante de l'activité scientifique, s'effectuer de façon centralisée, et doit au contraire se donner pour objectif un programme génératif d'archivage, i.e. la création d'autant de centres de production (laboratoires de recherche, unités d'enseignement, institutions..) que besoin. C'est cette activité générative de protocoles d'archivage qu'il convient désormais de développer.

Afin de pouvoir répondre à ces nouveaux défis, le Programme « Archives Audiovisuelles de la Recherche » (A.A.R.) de l'ESCoM-MSH a été mis en place en juin 2004, qui doit prendre sa forme définitive à partir d'automne 2004 (cf. chapitre 6).

3) Les Archives audiovisuelles de la Recherche en Sciences Humaines et Sociales de la MSH

3.1) Présentation globale

Depuis avril 2002, l'ESCoM coordonne la production et la gestion des *Archives audiovisuelles en ligne de la recherche en sciences humaines et sociales* de la MSH. Ces archives doivent remplir une double fonction :

1. constituer un [patrimoine scientifique](#) public de forte valeur ajoutée dans les différentes disciplines en sciences humaines et sociales consultables en ligne sous forme de sites web et montages vidéo ;
2. servir comme [modèle](#) concret pour la production et la gestion d'autres archives audiovisuelles de la recherche et de leurs exploitations pour la recherche, l'enseignement, le journalisme scientifique ou encore pour des usages professionnels.

Les activités principales dans le cadre des Archives audiovisuelles de la MSH consistent en le tournage, la numérisation, le montage, l'indexation, et la publication (sur Internet ou autre support numérique tel que cdrom ou DVD) des [événements scientifiques](#) en sciences humaines et sociales. Les événements scientifiques peuvent être des colloques, des conférences, des séminaires, des entretiens avec des chercheurs, des expositions, des présentations de laboratoires, etc.

La couverture des événements scientifiques filmés, numérisés et enregistrés dans les Archives audiovisuelles de la MSH est assurée par la direction de production du « Archives Audiovisuelles de la Recherche » (A.A.R.) de l'ESCoM-MSH et une équipe de production de quatre personnes (pour plus de détails, cf. chapitre 6).

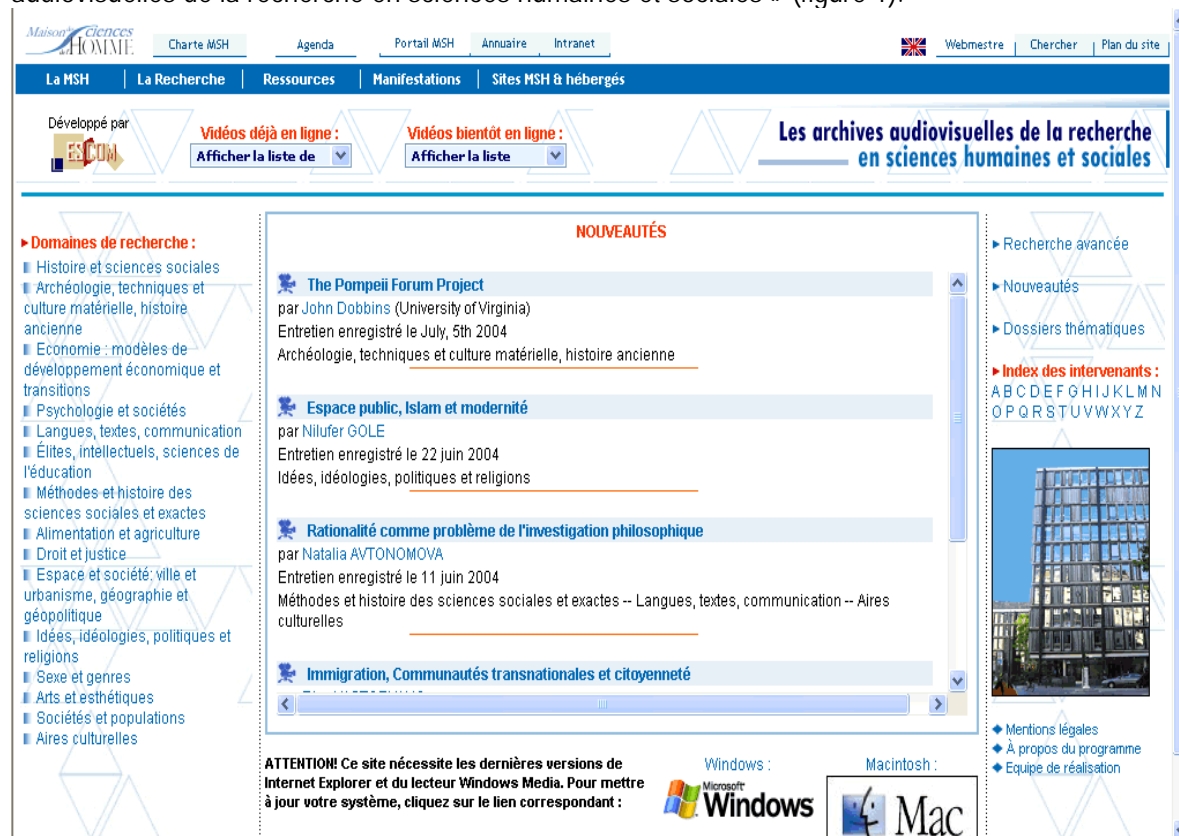
Les archives audiovisuelles de la recherche de la Maison des Sciences de l'Homme comportent actuellement environ [600h de vidéos en ligne](#) dans pratiquement toutes les grandes disciplines des sciences humaines et sociales : histoire sociale, anthropologie, sociologie, économie, sciences du langage, paléontologie, linguistique, ...

L'une des priorités scientifiques et politiques définies par la direction scientifique de la MSH réside dans la réalisation d'entretiens filmés avec les chercheurs invités par la MSH (dans le cadre de ses différents programmes de coopération internationale) et dans le tournage des manifestations scientifiques (séminaires et colloques) qu'elle organise, notamment dans le cadre de ses programmes (le Programme international « Etudes Avancées¹² » MSH-University of Columbia, par exemple).

La partie principale du patrimoine actuel est composée d'environ 140 entretiens individuels filmés de chercheurs (de durée variable, allant de 60 minutes minimum à sept jours, selon les entretiens) complétée d'environ 80 colloques et séminaires de recherche et de 30 enregistrements divers (reportages sur la « vie dans les laboratoires de recherche », expositions, montages vidéos à thème, ...). L'augmentation mensuelle moyenne du patrimoine des Archives de la MSH est d'environ 15 à 20 heures.

3.2) Le site web des Archives audiovisuelles de la MSH

L'ensemble du patrimoine scientifique enregistré dans les Archives audiovisuelles de la MSH peut être consulté sur le site web officiel de la MSH : <http://www.msh-paris.fr> – rubrique « Archives audiovisuelles de la recherche en sciences humaines et sociales » (figure 1).



¹² cf. le site : http://www.msh-paris.fr/PIEA-IPAS/accueil_Fran.htm

(figure 1 : la page d'accueil du site des Archives audiovisuelles de la MSH)



(figure 2 : découpage de la page d'accueil du site des Archives de la MSH en principales régions de prestation)

Les principales prestations fournies sur la page d'accueil sont identifiées dans la figure 2, à savoir :

- accès à l'ensemble des prestations fournies par le site de la MSH (région 1) ;
- logos de la MSH, de l'ESCoM et des Archives audiovisuelles (région 2) ;
- accès à l'ensemble des vidéos (entretiens, colloques, séminaires, reportages) déjà en ligne (région 3) ;
- accès aux annonces des vidéos qui seront mises en ligne prochainement (région 4) ;
- accès aux vidéos nouvellement mises en ligne (région 5) ;
- accès aux vidéos organisées selon les grands thèmes de recherche de la MSH (région 6) ;
- accès aux vidéos via un moteur de recherche avancée (région 7) ;
- accès à une collection thématique de vidéos dénommée « dossiers thématiques » (région 8) ;
- accès aux vidéos par le nom d'un intervenant (région 9) ;
- animation présentant différentes vues de la MSH (région 10)
- accès aux informations légales auxquelles chaque visiteur/utilisateur du site doit se conformer (région 11) ;

- accès à une présentation générale des Archives (région 12) ;
- accès à une présentation de l'équipe de réalisation des Archives (région 13) ;
- informations techniques pour une visualisation correcte des vidéos et accès aux pages de téléchargement des outils de visualisation (région 14).

Un événement scientifique (un entretien, un séminaire, un colloque, ...) enregistré dans les Archives audiovisuelle de la MSH est publié sous forme d'un site web dynamique (i.e. généré à partir des données disponibles dans la base de données des Archives).

Par exemple, en sélectionnant l'entretien particulier d'un chercheur, l'utilisateur se trouve connecté sur la page d'accueil de l'entretien (figure 3).



Maison des sciences de l'HOMME

Les archives audiovisuelles de la recherche en sciences humaines et sociales

À propos de ce programme

[Accueil](#) | [Vidéos](#) | [Curriculum Vitæ](#) | [Bibliographie](#)

Flux migratoires et politiques de l'immigration en France et en Europe

Catherine DE WENDEN est Directeur de recherche au CNRS (CERI) et Docteur en science politique (Institut d'Etudes Politiques de Paris). A la fois politiste et juriste, elle travaille depuis vingt ans sur différents thèmes liés aux migrations internationales.

Elle a également mené de nombreuses études de terrain et dirigé différentes recherches comparatives, principalement européennes. Elle a été consultante pour l'OCDE, le Conseil de l'Europe, la Commission Européenne et "external expert" pour l'UNHCR.

► **Responsable(s) de cet entretien :**
Anne Gotman - Maison des Sciences de l'Homme

► **Date et lieu de l'entretien :**
17 mai 2004 -
Maison des Sciences de l'Homme

Contact : stock@msh-paris.fr
Réalisation : Camille Bonnemazou - Maison des Sciences de l'Homme

ATTENTION ! Pour visionner les entretiens vidéos, vous avez besoin de **Windows Media Player** (version 6.4 ou supérieure)

► [Mentions légales](#)
► [Equipe de réalisation](#)

(figure 3 : la page d'accueil du site contenant l'entretien avec un chercheur, i.e., dans ce cas concret avec Catherine de Wenden du CNRS)

Les **principales prestations** fournies par la page d'accueil du site hébergeant l'entretien d'un chercheur sont les suivantes (figure 4) :

- présentation synthétique du chercheur avec qui l'entretien a été mené (région 1) ;
- informations signalétiques concernant la production et l'édition de l'interview (région 2) ;
- barre de menu donnant accès à l'ensemble des rubriques composant le site dont, notamment, la rubrique permettant de visualiser un entretien (région 3) ;
- autres prestations déjà décrites dans la figure 2 : mentions légales, équipe de réalisation, information sur le programme et logos.



Flux migratoires et politiques de l'immigration en France et en Europe

1

Catherine DE WENDEN est Directeur de recherche au CNRS (CERI) et Docteur en science politique (Institut d'Etudes Politiques de Paris). A la fois politiste et juriste, elle travaille depuis vingt ans sur différents thèmes liés aux migrations internationales.

Elle a également mené de nombreuses études de terrain et dirigé différentes recherches comparatives, principalement européennes. Elle a été consultante pour l'OCDE, le Conseil de l'Europe, la Commission Européenne et "external expert" pour l'UNHCR.

► **Responsable(s) de cet entretien :**
Anne Gotman - Maison des Sciences de l'Homme²

► **Date et lieu de l'entretien :**
17 mai 2004 -
Maison des Sciences de l'Homme

Contact : stock@msh-paris.fr

Réalisation : Camille Bonnemazou - Maison des Sciences de l'Homme



ATTENTION ! Pour visionner les entretiens vidéos, vous avez besoin de **Windows Media Player** (version 6.4 ou supérieure)

► Mentions légales

► Equipe de réalisation

(figure 4 : découpage de la page d'accueil du site d'un entretien en ses principales région de prestation)

La page la plus centrale d'un site contenant l'entretien avec un chercheur est celle qui permet la visualisation de celui-ci sous forme de **clips vidéo thématiquement découpés** (figure 5)



(figure 5 : page de visualisation des clips vidéo composant un entretien)

La figure 6 identifie les régions selon lesquelles sont fournies les **principales prestations** par la page de visualisation de clips vidéo :

- la fenêtre de visualisation d'un clip vidéo (région 1) ;
- la fenêtre affichant les chapitres thématiquement homogènes selon lesquels un entretien a été découpé et monté (région2) ;
- le choix entre différents formats de visualisation (région 3) ;
- la barre de menu proposant – selon le cas – différentes options d'exploration/de navigation : l'accès à un glossaire thématique détaillé des principales notions abordées et définies par le chercheur au cours de son entretien (région 4).



(figure 6 : les principales régions de prestation composant la page de visualisation d'un clip vidéo)

3.3) La chaîne de production

Après une période d'expérimentation et de tests, la production et la publication d'événements scientifiques pour les Archives audiovisuelles de la MSH sont, depuis septembre 2002, relativement standardisées. Les phases de travail en sont les suivantes :

Phase 1 :

Sélection des événements scientifiques à filmer compte tenu des priorités de la politique scientifique de la MSH, (activité coordonnée par la direction de production des Archives) dont, en particulier les entretiens individuels avec les chercheurs français ou étrangers, les séminaires de

recherche, colloques et tables rondes organisés par la MSH ou par un partenaire de la MSH, reportages sur les laboratoires de recherche, expositions scientifiques.

Phase 2 :

Prise de contact avec les chercheurs individuels (dans le cadre du tournage d'un entretien) ou avec les responsables d'un événement collectif (dans le cadre du tournage d'un séminaire, d'un colloque, ...), voire avec le responsable d'un laboratoire (dans le cadre du tournage d'un reportage sur un laboratoire) sous forme d'invitations envoyées par e-mail qui sont accompagnées de **quatre documents** :

1. une brève présentation des missions et objectifs des Archives audiovisuelles de la MSH,
2. un petit « scénario » standard général pour organiser le tournage,
3. un formulaire résumant les principales informations devant figurer sur le site d'un événement scientifique (curriculum vitae du chercheur, programme du séminaire ou du colloque, présentation du laboratoire, selon les cas),
4. la copie du contrat de cession à la MSH des droits de la diffusion sur Internet de tous les supports composant un événement scientifique ainsi que de l'exploitation du contenu des vidéos dans un cadre strictement limité à la recherche et à l'enseignement public.

Note : Cette phase intervient en général environ **un à deux mois avant** le tournage effectif d'un événement scientifique.

Phase 3 :

Attribution de l'événement scientifique à filmer à un ingénieur de production de l'ESCoM qui suivra l'ensemble des opérations techniques, éditoriales et intellectuelles depuis la programmation de la production (tournage – édition) jusqu'à la publication en ligne de l'événement après vérification du contenu par le ou les chercheur(s) concerné(s) ; pour les entretiens individuels, attribution de l'entretien à un interviewer compétent dans le domaine et communication du CV du chercheur pour la préparation de l'entretien.

Phase 4 :

Inspection du lieu ou des lieux de tournage par l'ingénieur de production afin de régler les détails techniques relatifs au tournage de l'événement et, notamment, à la prise du son.

Phase 5 :

Le jour du tournage, **installation de l'équipement** nécessaire (une ou deux caméscopes, éclairage, matériel pour la prise de son, matériel pour « décors », ...). **Tournage de l'événement** scientifique soit dans les locaux de la MSH, soit ailleurs (à Paris, en France, voire à l'étranger) et réalisation d'un petit *script* (soit par l'interviewer soit par l'ingénieur de production lui-même, soit parfois par un assistant-stagiaire) servant de support à l'analyse thématique des vidéos et au montage de celles-ci sous forme de petits clips vidéo thématiquement homogènes (cf. phase 8).

Avant le début du tournage, le ou les chercheur(s) concerné(s) doit (doivent) remplir, signer les contrats et les remettre à l'ingénieur de production qui les transmet ensuite au responsable de la gestion des contrats à l'ESCoM.

Phase 6 :

Numérisation¹³ (ou, selon les cas, simplement acquisition) du matériel audiovisuel issu de la phase de tournage ainsi que numérisation de toutes les autres ressources devant figurer sur le site de l'événement (documents textuels, images, autres vidéos, ...).

Phase 7 :

Annonce par l'ingénieur de production, sur le site des Archives audiovisuelles de la MSH, de la publication prochaine de l'événement scientifique filmé.

Phase 8 :

Analyse thématique globale des vidéos numérisées documentant l'événement scientifique, identification et écriture des principaux « chapitres » (ou rubriques) thématiques composant l'événement scientifique, **découpage et montage**¹⁴ des vidéos en clips vidéo à l'aide d'un environnement de montage numérique.

Note : c'est la phase la plus longue et aussi la plus difficile tant du point de vue technique que du point de vue intellectuel. En règle générale, un ingénieur de production peut analyser, découper et monter environ **deux heures** de clips vidéo par semaine.

Phase 9 :

(Pas toujours réalisée à cause de son coût très élevé) analyse in fine du contenu de l'événement scientifique, **mise en place d'un index thématique**¹⁵ (appelé « glossaire »), définition des termes composant l'index et localisation des termes dans les clips vidéo pertinents afin de permettre à un utilisateur une exploration fine et ciblée du contenu d'un événement scientifique.

Phase 10 :

Compression¹⁶ des clips vidéo en différents formats pour leur diffusion sur le web ainsi que pour leur édition sous forme de CDROM et/ou DVD.

Phase 11 :

Publication restreinte de l'événement scientifique sous forme d'un site web dynamique via un outil de gestion¹⁷ conçu et développé par l'équipe informatique de l'ESCoM-MSH.

Phase 12 :

Annonce de la publication aux personnes concernées pour vérification et accord puis diffusion publique de l'événement sur le site des Archives audiovisuelles de la MSH.

¹³ A l'aide de cartes et de logiciels d'acquisition « numérique/numérique » et/ou « analogique/numérique » de Canopus.

¹⁴ Il s'agit d'un environnement composé de plusieurs logiciels spécialisés dont, notamment, Première d'Adobe, Photoshop d'Adobe, Dreamweaver et Flash de Macromedia, Producer de Microsoft et le Media SDK de Microsoft.

¹⁵ A l'aide d'un outil XML/XSL, développé par l'équipe informatique de l'ESCoM.

¹⁶ A l'aide, notamment, de ProCoder de Canopus et Windows Media Encoder de Microsoft.

¹⁷ Il s'agit de l'outil GAAV (Gestion d'archives audiovisuelles), développé sous C-Sharp de Microsoft et présenté dans le chapitre 5.

Phase 13 :

(Pas toujours réalisée à cause du coût assez élevé) édition de l'événement scientifique sur CDROM et/ou DVD.

3.4) Quelques figures et chiffres

Voici quelques figures et chiffres pour illustrer l'état actuel des Archives audiovisuelles de la recherche en sciences humaines sociales de la MSH.

3.4.1) Quelques données brutes

a) **Evénements scientifiques mis en ligne** dans les Archives de la MSH (période : de juin 2002 à juin 2004) :

1. environ 140 entretiens de durée très variable allant de 50 minutes jusqu'à 7 heures
2. environ 20 séminaires de longueur également très variable (i.e. entre 6 heures et 50 heures)
3. environ 40 colloques, workshops, tables rondes, etc. de longueur de nouveau très variable (i.e. entre 3 heures et 40 heures)
4. environ 20 autres événements (reportages, expositions, débats publics, ...)

b) **Collection de CDROM « Archives audiovisuelles »** complètement édités attendant leur diffusion : (période : de juin 2002 à juin 2004) :

- environ 55 titres (entretiens)

c) **Enregistrements originaux** sous forme de cassettes DV (« digital video ») ou (très rarement) Hi8 archivées à l'ESCoM et consultables uniquement sur place : (période : de juin 2002 à juin 2004)

- environ 1600 cassettes DV
- environ 40 cassettes Hi8

d) **CDROM de copie** (des programmes de montage, de vidéos numérisées, ...) : (période : de juin 2002 à juin 2004) :

- environ 1200 CDROM

3.4.2) Répartitions thématiques des événements composant les Archives audiovisuelles de la MSH

Ci-après un tableau résumant la répartition des événements scientifiques composant les Archives audiovisuelles de la MSH selon les 15 axes de recherche qui définissent la politique scientifique de la MSH :

	Axe de Recherche MSH	Nombre d'événements
1	Histoire et sciences sociales	71 événements
2	Archéologie, techniques et culture matérielle, histoire ancienne	13 événements
3	Economie : modèles de développement économique et transitions	14 événements
4	Psychologie et sociétés	16 événements
5	Langues, textes et communication	48 événements
6	Elites, intellectuels, sciences de l'éducation	7 événements
7	Méthodes et histoire des sciences sociales et exactes	34 événements
8	Alimentation et agriculture	2 événements
9	Droit et justice	9 événements
10	Espace et société : ville et urbanisme, géographie et géopolitique	9 événements
11	Idées, idéologies, politiques et religions	34 événements
12	Sexes et genres	5 événements
13	Arts et esthétique	25 événements
14	Sociétés et populations	30 événements
15	Aires culturelles	23 événements

On le voit, tous les grands axes de recherche sont couverts actuellement par les contributions scientifiques enregistrées dans les Archives audiovisuelles de la MSH et diffusées sur son site. Cependant, il existe une très forte concentration autour de l'axe « Histoire sociale » au détriment d'autres axes moins bien, voire très peu représentés. C'est le cas notamment de l'axe « Alimentation et agriculture » dont la présence devra être renforcée dans les mois à venir.

3.4.3) Répartitions géographiques selon l'appartenance institutionnelle des intervenants

Le tableau ci-après montre la distribution géographique des communications (entretiens, interventions, séminaires, ...) enregistrées et diffusées sur le site des Archives audiovisuelles de la MSH.

Les communications scientifiques produites par des chercheurs travaillant dans une institution de recherche ou d'enseignement en France sont, bien évidemment, prédominantes. Néanmoins, comme le tableau le montre, les Archives ont accueilli depuis leur naissance, il y a deux ans, les

communications scientifiques des chercheurs de 29 pays différents, ce qui montre la forte volonté de l'internationalisation des contenus proposés par ces Archives.

Outre les Etats-Unis, deuxième pays le plus important après la France, les pays les plus représentés dans les Archives de la MSH sont l'Allemagne, le Royaume Uni, la Chine, l'Inde et l'Italie. Il va de soi qu'un effort accru doit être fait dans les années à venir pour diversifier encore davantage la représentativité géographique des contributions scientifiques ainsi que pour donner plus souvent la parole aux chercheurs travaillant dans des pays qui, pour le moment, ne sont présents que d'une manière marginale dans les Archives audiovisuelles de la MSH.

	Pays	Communications (interventions, entretiens, séminaire)
1	France	environ 260 communications
2	Etats Unis	26 communications
3	Inde	21 communications
4	Allemagne	19 communications
5	Royaume Uni	19 communications
6	Chine	18 communications
7	Italie	12 communications
8	Finlande	8 communications
9	Bulgarie	7 communications
10	Brésil	7 communications
11	Russie	5 communications
12	Colombie	5 communications
13	Canada	4 communications
14	Pays Bas	3 communications
15	Azerbaïdjan	3 communications
16	Estonie	2 communications
17	République Tchèque	2 communications
18	Algérie	2 communications
19	Argentine	1 communication
20	Autriche	1 communication
21	Belgique	1 communication
22	Chili	1 communication
23	Congo	1 communication
24	Israël	1 communication
25	Lituanie	1 communication
26	Maroc	1 communication
27	Norvège	1 communication
28	Sénégal	1 communication
29	Uruguay	1 communication

3.4.4) Répartitions institutionnelles des contributions scientifiques françaises

	Institution	Communication
1	CNRS	environ 68 communications
2	EHESS	environ 58 communications
3	Sciences Po	environ 18 communications
4	Université de Paris VIII	environ 11 communications
5	Université de Paris VII	environ 8 communications
6	Université de Paris IV	environ 7 communications
7	Université de Paris I	environ 7 communications
8	INALCO	environ 7 communications
9	Université de Paris X	environ 6 communications
10	MNHN	environ 6 communications
11	Collège de France	4 communications
12	INRA	4 communications
13	EPHE	3 communications
14	Université de Paris XIII	3 communications
15	Université de Lyon 3	3 communications
16	Université de Lyon 2	2 communications
17	Université de Bordeaux 3	2 communications
18	Université de Montpellier	2 communications
19	Université de Nancy I	2 communications
20	Université de Nancy II	2 communications
21	Université de Paris III	2 communications
22	INSERM	1 communication
23	Université de Valenciennes	1 communication
24	Conseil d'Etat	1 communication
25	Université de Dijon	1 communication
26	Université de Paris V	1 communication
27	Université de Caen	1 communication
28	Université de Nice	1 communication
29	IRD	1 communication
30	ENS Lyon	1 communication
31	Université de Lille	1 communication

Le tableau ci-dessus révèle deux éléments importants :

1. le CNRS et l'EHESS forment les deux institutions les plus représentées dans les actuelles Archives audiovisuelles de la MSH ;
2. il existe un très grand décalage entre les institutions parisiennes et celles de province.

La très forte présence de chercheurs travaillant au CNRS n'est pas réellement étonnante étant donné qu'il s'agit du plus grand établissement public de recherche en France. De même, la forte présence de chercheurs travaillant à l'EHESS s'explique à la fois par le renom de cette institution et aussi par la proximité spatiale de la MSH et de l'EHESS.

Néanmoins, un effort doit être fait dans les mois à venir pour rééquilibrer cette surreprésentation des deux institutions citées, en faveur d'autres institutions productrices de connaissances scientifiques. On remarquera, par exemple, la présence seulement marginale d'établissements aussi réputés que l'ENS, le Collège de France, l'EPHE, l'INSERM, l'INRA ou encore l'IRD.

En ce qui concerne la surreprésentation d'institutions de recherche et d'enseignement supérieur parisiennes par rapport à celles de la province française, il faut noter qu'il ne s'agit pas ici d'un quelconque réflexe parisien mais plutôt de l'expression de l'exiguïté des moyens financiers pouvant être alloués aux déplacements en province (ou de chercheurs invités de la province à Paris). En effet, mis à part de quelques cas exceptionnels, tous les événements scientifiques filmés et publiés dans les Archives audiovisuelles de la MSH, ont eu lieu à Paris.

3) L'entretien avec un chercheur

3.1) Objet

Un chercheur développe, seul ou autour d'une table d'invités, dans un cadre aussi peu différent que possible du cadre habituel d'un séminaire ou d'une table ronde :

- les **principaux sujets** de sa recherche et
- **sa vision sur la recherche** elle-même.

Cette présentation prendra la forme d'une "*conversation*" plus ou moins libre mais en même temps structurée, organisée suivant un "*scénario*" typique (cf. ci-après section 3.3).

La durée d'un entretien peut être très variable - allant d'une heure à plusieurs heures. En plus, un entretien peut être répété selon une périodicité irrégulière.

Toujours est-il que chaque entretien est enregistré à l'aide d'un caméscope, numérisé, archivé en format MPEG dans une banque de données appelée "*archives des recherches en SHS*" et diffusé - en partie ou intégralement - via le site de la Maison des Sciences de l'Homme sur le web.

Chaque entretien est complété par un ensemble d'informations complémentaires : informations sur le chercheur et son travail, publications, inédits, etc.

Ainsi, les vidéos et autres documents archivés constitueront, d'une part un patrimoine de connaissances de la recherche en SHS et d'autre part, pourront être exploités à des fins variés: publications sous forme de CD-ROM, de DVD, de sites web, voire de cassettes VHS ou DV; ressources pour la recherche et l'enseignement; ressources d'information pour professionnels, etc.

3.2) Objectifs

Parmi les principaux objectifs guidant le tournage, le montage et la diffusion d'un entretien avec un chercheur dans le cadre du programme « Archives audiovisuelles », voici les plus importants :

- Constituer des archives (audiovisuelles, mais aussi sonores, textuelles, ...) numériques de la recherche en SHS sans infrastructure technique et de gestion lourde;
- Rendre les "contenus" scientifiques, produits tels quels par les chercheurs, directement accessibles via le web (selon le principe des sites web dynamiques) afin de contribuer à la valorisation de la recherche en SHS auprès des groupes de destinataires traditionnels et nouveaux (enseignants, chercheurs eux-mêmes, journalistes, éditeurs, décideurs politiques, ...);
- Constituer un "observatoire vivant" de la recherche et de sa dynamique à partir de et avec la participation des acteurs principaux, i.e. les chercheurs eux-mêmes;
- Permettre des exploitations multiples et variés des archives numériques : publication et diffusion sur le web, montages de documents multimédias interactifs pour CD-ROM, confection de "dossiers thématiques" sur un sujet particulier; utilisation comme ressources en ligne pour conférences, enseignement, etc. utilisation comme ressource partagée pour la recherche; et ainsi de suite.

3.3) Intérêts

Les intérêts du tournage, de la diffusion et aussi de l'archivage d'un entretien avec un chercheur sont multiples et variés :

Il peut contribuer d'une manière significative à la constitution d'une sorte de *pôle central* dédié à la recherche "saisie au vif" (i.e. représentée par les acteurs principaux eux-mêmes de la recherche publique et pas par les "intermédiaires" notoires : éditeurs, essayistes, penseurs de tout bord, etc.).

Il peut contribuer, de ce fait, également à donner à la recherche française (francophone) en SHS un espace, une visibilité (sur le web, mais aussi en dehors du web) bien mieux reconnue.

Il peut contribuer à une meilleure compréhension de la recherche elle-même, de ses enjeux mais aussi de sa dynamique interne qui n'est pas toujours bien compris de l'extérieur.

En contribuant à la constitution d'un "pôle central" dédié à la recherche en SHS et en lui rendant ainsi une visibilité certainement plus accrue, il peut constituer aussi un moyen d'attirer des groupes plus variés, voire des nouveaux groupes de destinataires, d'utilisateurs des recherches en SHS

Enfin, il permettra des exploitations multiples des enregistrements des différentes conférences : sites web, hyper-documents thématiques, CD-ROM, cassettes VHS, ...

3.4) Questions de droit

Le chercheur garde, bien évidemment, tous les droits sur le contenu de sa prestation. Cependant, il cède à la MSH le droit d'en publier une version web (intégrale ou partielle) sur le site des archives de la recherche en SHS. Cette version est, a priori, publiquement accessible. Il cède également à la MSH le droit d'utiliser les vidéos contenant sa prestation dans un cadre strictement

limité à la recherche et à l'enseignement. Cette cession de droits fait l'objet d'un contrat entre la MSH et l'auteur (cf. annexe 1) qui doit être signé par l'auteur avant le début de l'entretien.

Pour les exploitations possibles dans un cadre commercial (vente des vidéos contenant sa prestation sous forme de CD-ROM, DVD, cassettes VHS, etc.), l'auteur doit donner, au préalable, son accord écrit sous forme d'un contrat d'auteur.

Les rushes d'un entretien et les autres ressources d'information que le chercheur aura mis à la disposition (documents non-publiés, archives personnelles, CV, ...) seront stockés ensemble dans un répertoire web auquel le chercheur pourra obtenir, s'il le souhaite, un droit d'accès.

3.5) Guide pour la conduite d'un entretien

L'entretien doit se dérouler dans un cadre le plus informel que possible et avec le moins de contraintes techniques possibles; le point crucial étant le contenu et la qualité cognitive, intellectuelle d'un entretien.

Ainsi, il n'est absolument pas gênant qu'il y ait, pendant un entretien, des moments de divagation, de moments "creux", ou qu'il faille revenir plusieurs fois sur un sujet, etc. Il n'est pas non plus gênant qu'il y ait un certain va-et-vient (néanmoins modéré ...) dans la salle où l'entretien avec un chercheur se déroule, ou qu'il y ait des "apartés", etc.

Cependant, il semble opportun (sans pour que cela devrait être une condition sine qua non) d'imposer une certaine organisation du contenu qui sera abordée dans un entretien. Cette organisation est importante aussi bien pour la gestion du contenu de l'ensemble des entretiens que pour son exploitation plus ciblée.

Voici donc un "scénario" très général qui pourra servir comme guide et comme modèle de repère pour la conduite d'un entretien. Ce scénario prévoit **six séquences principales** organisant **thématiquement** un entretien (bien entendu, cette organisation thématique en six grandes "rubriques" n'est pas obligatoire, ce n'est qu'une proposition pour faciliter à la fois la préparation et le déroulement d'un entretien ainsi que son archivage et "exploitation" par voie informatique). Les 6 principales séquences sont les suivantes :

- I) Ouverture (de l'entretien avec un chercheur)
- II) La biographie intellectuelle (du chercheur)
- III) La recherche (du chercheur dans sa globalité)
- IV) Les principales problématiques constituant les activités de recherche du chercheur
- V) Les principales réalisations (du chercheur)
- VI) La recherche mise en contexte (le point de vue du chercheur sur la recherche dans son ensemble et le contexte de recherche qui est le sien)

L'annexe 2 décrit plus en détail les six séquences et propose un guide de exploration systématique de chacune d'elles.

Annexe 1 : Contrat signé entre l'auteur d'un entretien et la MSH

CONTRAT DE MISE EN LIGNE

Article 1 : Parties au contrat.

Les parties au présent contrat sont :

La Fondation Maison des Sciences de l'Homme

Fondation reconnue d'utilité publique (créée par le décret du 4 janvier 1963)
54, bd Raspail

75006 Paris

représentée par l'administrateur de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme,
M. Maurice AYMARD,
ci-après dénommée « la MSH »,

Et

M.

(Adresse + Coordonnées de l'auteur à insérer ici)
ci-après dénommé « l'auteur ».

Article 2 : Objet du contrat.

L'objet principal du présent contrat est de définir **les modalités de diffusion d'une ou plusieurs œuvre(s) scientifique(s) sur le site de la Maison des Sciences de l'Homme** (<http://www.msh-paris.fr>).

L'œuvre, ou les œuvres, concernée(s) par cette diffusion est (sont) :

.....
.....
.....
.....
.....

(Doivent ici figurer de façon précise la nature et le titre de chaque œuvre diffusée. La nature de l'œuvre peut être: intervention orale de l'auteur, retranscription écrite de son intervention, article scientifique propre à l'auteur).

Article 4: Diffusion de l'image de l'auteur.

Si l'auteur autorise la diffusion en ligne de son intervention orale précisée ci-dessus, il accorde dans le même temps à la MSH le droit de diffuser **son image** sur son site internet, pour une durée équivalente à celle concernant l'œuvre orale.

Article 5 : Cession des droits d'auteur.

L'auteur cède à **titre non-exclusif et gratuit**, à la MSH, ses **droits de reproduction et de représentation** sur l'œuvre, ou les œuvres, objet(s) du présent contrat, pour toute la durée de la protection légale prévue pour celle(s)-ci, par la loi française et les conventions internationales, pour une exploitation en France et sur le réseau internet.

Le droit de reproduction cédé comporte le droit de reproduire tout ou partie de l'œuvre, sur **tous** supports numériques.

Le droit de représentation cédé comporte le droit de communiquer l'œuvre au public, en France et sur le réseau internet, par tous procédés.

Cette cession des droits de reproduction et de représentation s'étend à la reproduction et à la diffusion de l'œuvre ou des œuvres objet(s) du présent contrat sur le **site internet** de la MSH, à **titre non-exclusif**.

L'auteur cède également, toujours à titre non-exclusif, **ses droits de traduction** portant sur l'œuvre ou les œuvres objet(s) du présent contrat.

Article 6 : Droits de l'auteur.

Dans tous les cas, l'auteur conserve **le bénéfice de ses droits moraux**.

En vertu **de son droit de retrait ou de repentir**, il peut notamment demander à la MSH de retirer de son site internet, de façon temporaire ou permanente, l'œuvre ou les œuvres objet(s) du présent contrat. Il peut également demander à la MSH de retirer, de façon temporaire ou permanente, de son site internet la ou les parties de l'enregistrement audiovisuelle concernant, en vertu de son droit à l'image.

Si la traduction ou la transcription de l'œuvre ou des œuvres objet(s) du présent contrat est ou sont effectuée(s), la MSH s'engage à ce que leur mise en ligne ne soit réalisée qu'après avoir obtenu de l'auteur l'accord de le faire.

Article 6 : Garantie et Résiliation du contrat.

L'auteur garantit à la MSH l'**originalité** de son œuvre ou de ses œuvres objet(s) du présent contrat et garantit de ce fait la MSH contre toutes les revendications des tiers relatives notamment à l'exercice de leurs droits de propriété littéraire, artistique ou industrielle.

En cas de manquement par l'une ou l'autre des parties aux obligations du présent contrat, la partie victime de l'inexécution pourra notifier par **lettre recommandée avec accusé de réception** à la partie auteur de l'inexécution les manquements qui lui sont reprochés. Si, dans un délai de 30 jours à compter de l'expédition de cette lettre, la partie auteur de l'inexécution n'a pas remédié à l'inexécution reprochée, la partie victime de cette inexécution pourra faire constater la résiliation de plein droit de tout ou partie du présent contrat, sans préjudice des dommages et intérêts auxquels elle pourra prétendre, du fait de l'inexécution, par lettre recommandée avec accusé de réception. La résiliation prendra effet 15 jours après la réception de la lettre de résiliation.

Article 7 : Contentieux.

Les parties doivent s'employer à **résoudre à l'amiable** tous litiges survenant entre elles concernant l'interprétation ou l'exécution du présent contrat. Le présent contrat est régi par la **loi française**.

Fait à Paris, le.....,
en deux exemplaires originaux,

Signature des parties :

Pour la Fondation Maison des Sciences de l'Homme
M. Maurice AYMARD
Administrateur de la FMSH

L'auteur

N° du contrat : MSH/04/03/00

Annexe 2 : Guide pour la conduite d'un entretien

Voici un guide plus explicite et élaboré pour la conduite des différentes séquences composant un entretien. Bien sûr, il ne s'agit que d'un guide. Il n'existe aucune obligation pour un chercheur de le suivre à la lettre.

Numéro de la séquence	<u>1</u>
Nom de la séquence	<u>Ouverture</u>
Définition - explication	Doit servir à présenter très succinctement le chercheur, son contexte institutionnel et sa recherche dans sa très grande globalité. S'il y a présence d'autres invités, il faut les présenter. L'ouverture ne doit pas dépasser une à deux minutes. Devrait être prise en charge par une autre personne que le chercheur invité
Facettes spécifiques	Non

Numéro de la séquence	<u>II)</u>	
Nom de la séquence	<u>La biographie intellectuelle</u>	
Définition - explication	Doit servir à comprendre les étapes dans la vie intellectuelle du chercheur, sa formation, ses expériences professionnelles, etc. Il est préférable que ce soit le chercheur qui le fasse lui-même sous forme d'une autobiographie	
Facettes spécifiques	<u>1) Education</u>	Les principales étapes dans l'éducation académique du chercheur
	<u>2) Expériences académiques et professionnelles</u>	Les principales fonctions, responsabilités, positions, ...
	<u>3) "Portrait social"</u>	Comment le chercheur se voit dans le champ - institutionnel, culturel, ... - de la recherche, quel y est son rôle ...)
	<u>4) "Prospective"</u>	Comment le chercheur voit le futur de ses activités, de ses recherches; quels sont ses desiderata
	<u>5) "Autres"</u>	Rubrique(s) pouvant être définies par le chercheur lui-même, ...

Numéro de la séquence	<u>III)</u>	
Nom de la séquence	<u>De la recherche</u>	
Définition - explication	<p>Le chercheur expose en grandes lignes ses recherches, le contexte de celles-ci, les enjeux, etc. (pour le développement plus détaillé des principaux objets et problématiques, cf. infra IV).</p> <p>Cette séquence doit servir à une compréhension synthétique de la recherche effectuée par le chercheur.</p>	
Facettes spécifiques	1) <u>Les principaux domaines</u>	Les principaux domaines, objets, problématiques
	2) <u>Historique...</u>	Des sujets et activités de la recherche
	3) <u>Raisons, motifs...</u>	Des choix scientifiques et intellectuels du chercheur
	4) <u>La place des travaux de recherche du chercheur ...</u>	Dans une "histoire d'idées" : les "influences", les "traditions", les "dettes intellectuelles"
	5) <u>La spécificité, la "nouveauité" ...</u>	Des travaux des recherche du chercheur par rapport au champ scientifique qui le concerne
	6) <u>Les conséquences, les impacts (possibles, probable réels) ...</u>	Des travaux des recherche du chercheur pour le monde de la recherche, pour le monde social, ...
	7) <u>"Autres"</u>	Rubrique(s) pouvant être définies par le chercheur lui-même

Numéro de la séquence	<u>IV)</u>	
Nom de la séquence	<u>Objets et problématiques principaux de la recherche</u>	
Définition - explication	<p>On suppose que le chercheur fournisse une petite liste des principales problématiques (et/ou domaines, et/ou objets, ...) de sa recherche. Or, la description, l'explication plus détaillées de ces problématiques doit être le thème principal de ce quatrième aspect d'une conversation savante.</p>	
Facettes spécifiques	1) <u>Description, explication, exemplification ...</u>	De la problématique (de l'objet, du domaine, ...) spécifique

	<u>2) Place dans le champ scientifique...</u>	de la problématique (de l'objet, du domaine, ...) spécifique: généalogie, qui y travaille encore ...
	<u>3) Raisons personnelles et objectifs visés ...</u>	ayant conduit le chercheur à travailler sur la problématique concernée
	<u>4) Ressources ...</u>	(publications, réalisations, ...) relative à la problématique (de l'objet, du domaine, ...) spécifique : ressources dont le chercheur et l'auteur; ressources créées par d'autres personnes
	<u>5) "Autres"</u>	Rubrique(s) pouvant être définies par le chercheur lui-même

Note : cette quatrième séquence peut être répétée autant de fois qu'il y a des "problématiques spécifiques" sur la liste du chercheur...

Numéro de la séquence	<u>V)</u>	
Nom de la séquence	<u>Publications et autres réalisations</u>	
Définition - explication	Dans cette séquence, le chercheur est invité à présenter plus systématiquement ses réalisations principales : publications notamment, mais aussi autres réalisations	
Facettes spécifiques	<u>1) Classification thématique des réalisations</u>	Par le chercheur
	<u>2) Sélection d'un petit nombre de réalisations principales</u>	et présentation par le chercheur
	<u>3) Place des réalisations du chercheur dans "son" champ des productions scientifiques</u>	Rapports avec réalisations d'autres chercheurs, spécificité des réalisations du chercheur, ...
	<u>4) "Autres"</u>	Rubrique(s) pouvant être définies par le chercheur lui-même

Numéro de la séquence	<u>VI)</u>	
Nom de la séquence	<u>La recherche mise en contexte</u>	
Définition - explication	Dans cette séquence le chercheur est invité à développer d'une manière plus explicite son point de vue sur la recherche dans laquelle il est engagé.	
Facettes spécifiques	1) <u>Produire une vue d'ensemble ...</u>	du contexte de la recherche dans lequel le chercheur travaille : disciplines, principaux paradigmes théoriques, enjeux théoriques et épistémologiques, acteurs, problématiques, objectifs, réalisations "phare", ...
	2) <u>L'évolution historique...</u>	du contexte de la recherche dans lequel le chercheur travaille : chronologie et dates marquantes, modèles théoriques de référence, oeuvres de référence, ...; l'"avenir" de ce contexte de recherche
	3) <u>Les principaux défis actuels...</u>	du contexte de la recherche dans lequel le chercheur travaille : sur un plan théorique et épistémologique, sur un plan pratique et appliqué, en ce qui concerne l'articulation entre différents paradigmes de recherche, relatif à la question de l'interdisciplinarité et de la pratique de la recherche
	4) <u>Les dimensions sociales, culturelles et politiques...</u>	du contexte de la recherche dans lequel le chercheur travaille : comment définir la place de la recherche dans la société; quels sont les enjeux de la recherche pour la société; faut-il mieux expliquer la recherche au public et si oui, comment; ...

	<u>4) Aspects institutionnels et de gestion...</u>	du contexte de la recherche dans lequel le chercheur travaille : comment la recherche est-elle établie, actuellement, d'un point de vue institutionnel; en ce qui concerne la gestion à proprement parler de la recherche : comment est-elle, actuellement, organisée; quels sont les enjeux majeurs pour les années à venir ?
	<u>5) "Autres"</u>	Rubrique(s) pouvant être définies par le chercheur lui-même